

LA CREUSE EST UN JARDIN

www.cg23.fr

LE MAGAZINE

la Creuse

N° 28 > janvier - février - mars 2007

www.tourisme-creuse.com

Visitez-le et retrouvez
toute l'information et l'actualité,
en ligne !

Manifestations

Idées séjours

A visiter

Loisirs découverte

Activités nature

Hébergements

Restauration

05 55 51 22 62 - Crédit Photo : Collection CDT Creuse.



P. 16

ACTIONS
Des massages
pour les bébés



P. 20

RENCONTRE
"Roulons vers..."
le carburant vert

■ BUDGET 2007

La volonté d'agir

page 7



P. 22

SPORTS
Les moyens
de réussir

Chaque jour, en Creuse, le Conseil Général vous conduit... plus loin, plus souvent



- Tous les jours, 450 circuits scolaires pour les écoliers, les collégiens et les lycéens
- 21 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
- Des possibilités de réduction par abonnement
- Des possibilités de transports à la demande dans de nombreuses communes



Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général
14 avenue Pierre Leroux - B.P.17 - 23001 GUERET cedex
Tél. : 05.44.30.27.23 ou 05.44.30.27.29



SOMMAIRE

I DIAGONALES I

- LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
- UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

- BUDGET 2007 p. 7-13

I ACTIONS I

- LE CG JEUNES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE p. 14-15
- UN ATELIER DE MASSAGES POUR BÉBÉS p. 16-17
- LES CLASSES CHAM INTÈGRENT L'ENM p. 18-19

I RENCONTRE I

- "ROULONS VERS..." LE CARBURANT VERT p. 20-21

I SPORTS I

- DEUX CONVENTIONS POUR MIEUX AGIR p. 22-23

I RACINES I

- DES ÉDITIONS POUR PARTAGER LE SAVOIR p. 24
- LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

- AGENDA p. 27-28-29

I LIRE I

- LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

- POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

Droit à l'avenir

Le récent épisode neigeux, qui a privé d'électricité jusqu'à 60.000 foyers creusois, a montré les limites d'un réseau d'alimentation électrique qui a encore grandement besoin qu'EDF consacre du temps et des moyens à son entretien, quand ce n'est pas carrément sa rénovation. Mais c'est dans les moments difficiles qu'on juge la qualité des femmes et des hommes qui forment une communauté et, comme pour la tempête de 1999, on a pu mesurer que les Creusois ont le sens de la solidarité. Cela reste et sera encore longtemps, par-delà les intempéries ou les financements insuffisants, un trait caractéristique de notre territoire et de ses habitants : cette conscience de l'âpreté de la vie, cette nécessité de s'unir pour surmonter les obstacles, cette culture du travail et du mérite. D'une certaine manière, la préparation du budget primitif 2007 de notre collectivité se sera inscrite au rang de ces difficultés. Cette année comme les autres et celle-ci un peu plus, il a fallu chercher, chercher encore, comment équilibrer des charges sans cesse croissantes avec des recettes



toujours incertaines. C'est notre lot habituel, celui des départements dits "défavorisés".

Le Magazine de la Creuse consacre son dossier aux grandes lignes de notre budget et vous pourrez y lire comment s'articulent les moyens dont dispose le Département pour accomplir ses missions au plus près de vos préoccupations. Certains chapitres connaîtront sans doute des modifications en cours d'année, quand nous aurons tiré le bilan précis et chiffré des dégâts de l'hiver, mais aussi quand nous aurons évalué les

besoins en équipements nouveaux qu'il nous faudra consentir. Et, ajouterai-je, la solidarité dont nous aurons bénéficié pour ce faire...

Nous saurons être exigeants pour obtenir qu'on entende notre légitimité. Mais, comme j'ai eu l'occasion de le déclarer à plusieurs reprises, nous devons aussi avoir ce que j'ai appelé la "Creuse attitude", c'est-à-dire croire en notre avenir. Comme vous pourrez le lire dans ces colonnes, ce département sait innover, inventer, créer. À force de volonté, il est en passe d'inverser une courbe démographique défavorable depuis près de deux siècles ! Innovons, inventons, créons, nous défendrons notre droit à l'avenir.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de Novembre / Décembre 2006

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - B.P. 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.cg23.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Photos : Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu THERAS, Claire TIXIER, Jean-Luc OZIOL, Christine DROUILLARD, Conservation du Patrimoine, Espace de l'Écluse La Souterraine, Ville de Guéret, Théâtre Jean Lurçat Aubusson.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : Adrexo.

Tirage : 63.000 exemplaires.

POUR RECEVOIR le Magazine de la Creuse

Il peut arriver que vous ou un proche ne receviez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

le Savez-vous ?

DES AIDES POUR
APPRENDRE LA MUSIQUE

Apprendre la musique dans les meilleures conditions d'enseignement, c'est possible avec l'École Nationale de Musique de la Creuse, service du Conseil Général qui compte des antennes réparties sur tout le territoire creusois. Le Département a également mis sur pied des aides, afin de faciliter l'accès à ces enseignements pour les enfants des familles les plus modestes.

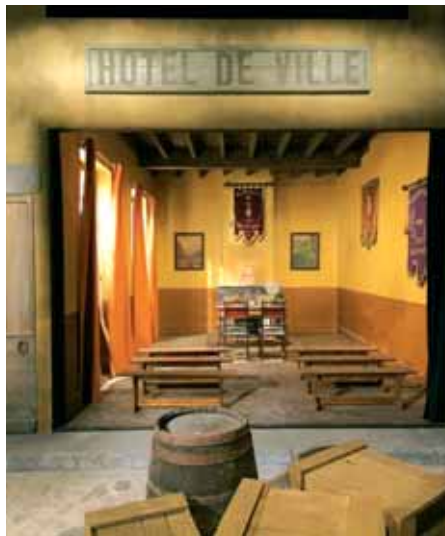
En premier lieu, des **bourses** peuvent être attribuées aux familles. Le montant de l'aide est déterminé en fonction d'un barème, lequel prend en compte les revenus de la famille et les points de charge qui lui incombent (nombre d'enfants et situation des parents, montant des droits d'inscription selon le cursus choisi, déplacements, achat ou location de matériel).

En second lieu, il est possible de bénéficier d'une **aide à l'acquisition d'instruments**. Cette aide est soumise à l'obtention préalable d'une bourse.

Son montant est déterminé par la commission de répartition des bourses en fonction des informations mentionnées dans le dossier (coût de l'instrument notamment).

Info :

Ecole Nationale de Musique de la Creuse -
Collège Martin Nadaud - Rue René Cassin -
23000 GUÉRET Cedex - Tél. : 05 44 30 26 88



TOURISME

Rendez-
vous au
Scénovision®

Bénévent-l'Abbaye sera la cité hôte de l'opération "La Creuse en famille", les 31 mars et 1^{er} avril.

L'UDOTSI (Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) de la Creuse innove, cette année, pour son opération "La Creuse en Famille". Plutôt que d'inviter les Creusois à se disperser sur tout le territoire départemental pour découvrir tel ou tel site touristique, elle a choisi d'inviter les sites en question à tenir stand en un point unique.

Bénévent-l'Abbaye sera ce lieu de convergence des savoir-faire, les 31 mars et 1^{er} avril 2007. Pourquoi Bénévent ? Parce qu'il y a là-bas le Scénovision, qui voulait organiser une grande opération de promotion pour sa réouverture, après un premier exercice plein de promesses (19.000 visiteurs en 2006) et nanti de nouveaux effets spéciaux.

Tous les sites habituellement répertoriés dans "La Creuse en Famille" (une quarantaine), mais aussi une grosse vingtaine de sites plus spécialisés dans les savoir-faire, ont été invités gratuitement (stands et logistique fournis) à venir montrer leur meilleur visage aux Creusois en balade ce week-end là : le samedi 31 mars de 14h00 à 19h00 et le dimanche 1^{er} avril de 10h00 à 19h00. À cette fin, tout ce secteur de Bénévent sera transformé en une vaste guirlande de chapiteaux.

Info : Scénovision® - 18, rue de l'Oiseau - 23210 Bénévent - Tél. : 05 55 62 31 43
UDOTSI - 43, place Bonnyaud - 23000 Guéret - Tél. : 05 55 51 10 03



CINÉMA

"Sept
ans"
sur les
écrans

Tourné à Guéret et dans ses environs en décembre 2005, le film "Sept ans", de Jean-Pascal Hattu, a été donné en avant-première

au cinéma Le Sénéchal, à la mi-janvier. Soutenu par le Conseil Régional à hauteur de 70.000€, "Sept ans" sort dans les salles françaises le 21 février.

Cette histoire à trois - Maïté, Vincent et Jean - parle d'amour et d'emprisonnement, au propre comme au figuré. "Les trois personnages évoluent dans le non-dit, la rétention et le silence. Et quand la parole fait à ce point défaut, c'est la violence qui déborde, d'autant plus tragique que personne, dans cette histoire d'amour et de désir, n'est le maître du jeu", explique le réalisateur.

PROMOTION

Un morceau de Creuse ?



Le Comité Départemental du Tourisme, en partenariat avec la pâtisserie des Comtes de la Marche, lance une opération originale.

Pour une fois, et grâce au Comité Départemental de Tourisme de la Creuse,

les gourmands seront récompensés ! Le CDT a conclu un accord, avec la pâtisserie des Comtes de la Marche, pour une vaste opération de marketing : des flyers (dimension carte postale) insérés dans les boîtes du "Moelleux" des Comtes de la Marche. Deux modèles de flyers ont été réalisés. Un document touristique sur la Creuse a été tiré à 130.000 exemplaires, encartés et diffusés en février sur tout le territoire national. Ce premier tirage a pour objet de valoriser la destination Creuse en vue de la saison 2008, avec un jeu concours à découvrir sur le site Internet www.vacancesencreuse.com et 10 séjours à gagner.

Le second flyer a été tiré à 200.000 exemplaires, portant sur "La Creuse en Famille", encartés et diffusés entre mars, avril et mai 2007 sur les départements limitrophes à la Creuse et dans les régions Centre et Auvergne. Ce document incitera des clientèles plus proches à venir découvrir, le temps d'un week-end, les sites partenaires de cette opération, c'est-à-dire disposant d'une offre adaptée aux enfants.

ATHLÉTISME

Pas un
voyage
à vide

La visite du président de la

Fédération Française d'Athlétisme (FFA) dans la Creuse, les 11 et 12 janvier, avait un caractère tout à fait exceptionnel par le seul fait qu'elle ait lieu. Mais Bernard Amsalem a fait mieux que passer : il a promis et donné aux responsables de l'athlétisme creusois.

Après avoir visité les installations de La Souterraine, Aubusson et Guéret, il a découvert au cours d'une séance de travail les conventions d'objectifs qui permettent aux responsables de l'athlétisme de bénéficier de l'aide de la Jeunesse et Sport et du Conseil Général pour développer leur discipline. S'inscrivant un peu dans la même logique des partenariats pluriannuels, le président de la FFA a proposé au comité départemental d'être le premier en France à signer un contrat de progrès avec la Fédération.

Outre quelques labels récompensant la qualité du travail réalisé dans les clubs et avant de conclure par un déjeuner au Conseil Général, Bernard Amsalem a offert le plus beau des cadeaux aux Creusois : la confiance. En l'occurrence, il a proposé aux SAM Guéret et au comité départemental d'accueillir, d'ici 2008, les championnats de France d'épreuves combinées, catégories jeunes.

le Savez-vous ?

DES AIDES POUR LA FORÊT PUBLIQUE

La forêt est sans conteste une richesse de notre département ; une richesse esthétique, écologique, mais aussi économique. Ainsi, le Conseil Général a-t-il mis sur pied des aides en faveur des collectivités (communes et groupements de communes) qui réalisent certains investissements dans le domaine de l'activité forestière. Tout d'abord, il existe une **aide à l'extension de la forêt publique**, destinée aux collectivités qui veulent acquérir des terrains boisés dans le respect de la préservation des paysages creusois, et dont les dossiers sont instruits en partenariat avec l'Office National des Forêts. Cette aide est de 15% du coût hors taxes de l'acquisition pour les boisements récents, 20% pour les boisements de production et 20% pour l'accueil du public. Le Conseil Général aide également les communes, mais aussi les propriétaires forestiers, pour la **construction de voies forestières et d'aires de dépôt**. L'aide est égale à 10% du coût hors taxes des travaux et vient éventuellement en complément des aides de l'État et de la Région.

Enfin, le Conseil Général aide les communes ou communautés de communes dans leurs opérations de **renforcement des voies communales à usage forestier**, à hauteur de 20% du montant hors taxes des travaux.

Info : Conseil Général de la Creuse
Pôle Développement - Service Environnement
B.P.17 - 23001 GUÉRET Cedex
Tél. : 05 44 30 24 22





Entre deux réalités – les levés topographiques sur le terrain et la réalisation du chantier – une phase indispensable même si elle apparaît virtuelle : la mise au point du projet de route, sur ordinateur.

UN AGENT – UN MÉTIER

Jean-Charles, projeteur routier

Une nouvelle route se dessine d'abord dans un bureau. Plus exactement sur un écran. Une étape indispensable afin de disposer de tous les éléments pour programmer les travaux.

Sur l'écran de son ordinateur, la route est en couleur et en 3D. Virtuelle et pourtant telle qu'elle sera dessinée, dans quelques mois, sous la lourde empreinte des engins de chantier. Jean-Charles Védrine est projeteur routier au Service des Routes du Pôle Aménagement et Transports du Conseil Général. C'est-à-dire qu'il dessine les projets de routes. En vérité, tout commence sur le terrain, avec des levés topographiques qui vont constituer les indispensables données à partir desquelles pourra s'effectuer le travail sur ordinateur. "Là, on trace un axe sommaire et un fuseau, qui correspond à la zone de levés. À partir de là, on peut proposer différentes variantes".

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE CONFORT

Si la première idée qui vient à l'esprit, pour couper un virage, est la ligne droite, nombre d'impondérables sont à prendre en compte. En premier lieu, le relief perturbé de notre région. "C'est une donnée très importante, qu'il faut mettre en parallèle avec certaines règles liées au confort routier et à la sécurité des usagers. Par exemple, on évite les dos d'âne (problèmes de visibilité) et les cassis". Selon les différentes variantes proposées, la réalisation d'une route

respectant les règles de sécurité et de confort entraînera plus ou moins de travaux de terrassement. Or, les tonnages de déblai (terre qu'on enlève) et de remblai (terre qu'on ajoute) déterminent une grande partie du coût de réalisation. La détermination du "profil en long", qui reprend tous ces éléments liés à la topographie et y adapte le projet de route, est donc une étape indispensable. S'y ajoute la réalisation du "profil en travers", qui met en application des règles prédéfinies en fonction du calibrage de la chaussée (largeur, épaisseur du revêtement, etc.).

Quand le projet est validé, son emprise au sol est déterminée, ce qui implique de devoir acheter les parcelles nécessaires à leurs propriétaires. Un travail réalisé par un autre agent du Conseil Général, qui s'appuie pour ce faire sur l'estimation faite par le Service des Domaines. Jean-Charles, lui, boucle sa mission en réalisant le plan d'implantation de la route et la partie technique du dossier de consultation des entreprises. ■

Info :

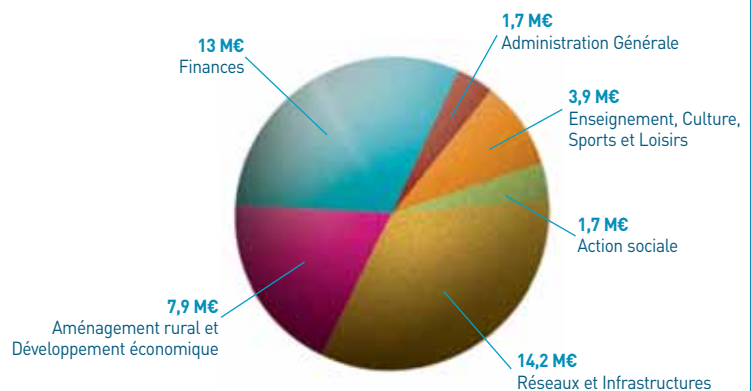
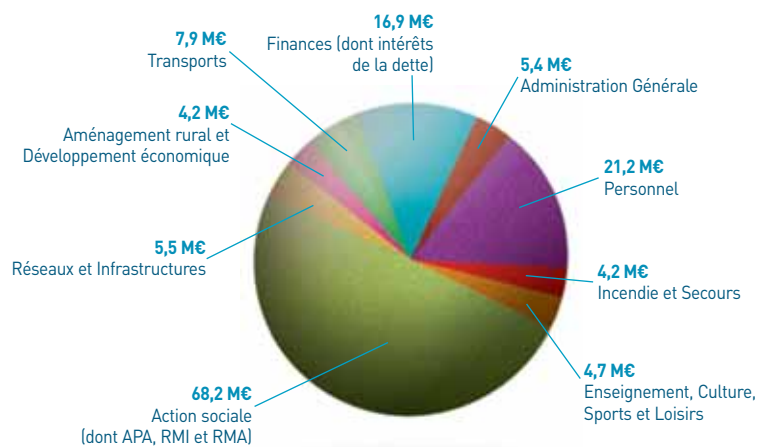
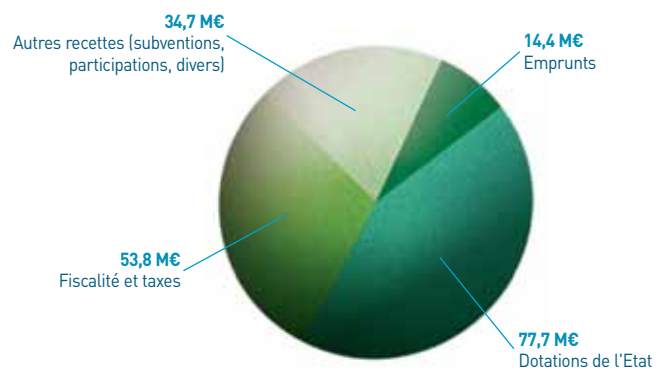
Quand un projet de route est prêt, une équipe sur le terrain procède au piquetage du tracé. Les piquets rose fluo correspondent à l'axe de la route, les piquets jaune fluo aux limites de son emprise.

DOSSIER

Un budget de la volonté

Le budget primitif 2007, voté par l'Assemblée départementale, s'élève à 180 millions d'€. Un budget en progression, ce qui n'est pas synonyme d'enrichissement. Entre les charges supplémentaires liées à la décentralisation et la volonté d'agir pour le territoire creusois, c'est la recherche d'un équilibre.

BUDGET PRIMITIF 2007

Les dépenses d'investissement
42 400 000€Les dépenses de fonctionnement
138 200 000€Les recettes du département
180 600 000€

L'année 2007 verra le transfert effectif des personnels de l'Équipement au Département. Une décentralisation qui engendre de nombreuses dépenses induites.

Nombreuses contraintes

Le budget primitif 2007 du Conseil Général doit tenir compte de nombreuses contraintes, voire d'incertitudes quant aux recettes provenant de l'État.

D'UNE année sur l'autre, la tendance se confirme malheureusement : un département comme la Creuse voit ses marges de manœuvre sans cesse rognées par des décisions qui lui échappent. Rappelons que l'Assemblée départementale, lors du débat d'orientations budgétaires, s'était entendu expliquer par le Cabinet Klopfer, invité à analyser la situation financière du Département, qu'une augmentation de 10 points de la fiscalité serait un minimum, pour faire face aux charges nouvelles qui lui incombent. Pour parvenir à contenir l'effort fiscal en deçà de ce seuil tout en préservant sa capacité à agir pour le développement du territoire, le Conseil Général a dû faire de réels efforts de resserrement d'un certain nombre de dépenses de fonctionnement. Cela étant, si 2007 ne donnera pas lieu à de nouveaux transferts de compétences de l'État vers les départements, cette année verra bel et bien la poursuite de la décentralisation, avec le transfert des TOS (techniciens et ouvriers de service des collèges) et des personnels de l'Équipement. Ces nouvelles charges seront compensées par l'État, mais dans des conditions "à minima".

DÉPENSES INDUITES ET FAIBLES COMPENSATIONS

La concrétisation sur le terrain de la décentralisation, c'est un tas de dépenses de fonctionnement induites, liées à la nécessaire réorganisation d'une collectivité qui sera passée, de 2001 à 2007, de

450 à plus de 1.000 agents. À cette révolution douce mais forcément coûteuse, il faut ajouter les différentes mesures nationales qui pèsent fortement sur les finances départementales, comme la réforme de la taxe professionnelle qui, selon les premières estimations, devrait priver le Département d'environ 800.000€.

Outre le financement de l'APA, dont la compensation se dégrade d'année en année (près de 1 million d'€ de recettes en moins cette année), il y a maintenant celui de la nouvelle prestation de compensation émanant de la loi sur le Handicap. Ajouter le coût du RMI, ainsi que l'évolution sans cesse croissante de la contribution départementale au fonctionnement du SDIS (voir ci-contre). Or, c'est un peu dans tous ces domaines que les recettes ne sont pas exactement ce qu'elles devraient être.

Dans ces conditions, l'évolution du budget - 180 millions en 2007, soit +5,3% par rapport à 2006 - ne traduit pas de nouvelles marges de manœuvre, au contraire. En dépit d'un effort réel pour maîtriser les dépenses de personnel (+ 5% au compte administratif 2005 contre + 7% au plan national), le budget de fonctionnement augmente de 8 millions d'€ entre 2006 et 2007, pour s'établir à 138,2 millions d'€. L'action sociale (68 millions d'€) absorbe à elle seule 6,5 des 8 millions de croissance de ce budget de fonctionnement, avec de nouvelles dépenses sur tous les chapitres : enfance et famille, personnes dépendantes âgées ou handicapées, insertion. Dans ces conditions, c'est un petit miracle que d'avoir réussi à augmenter un peu le budget investissement, c'est-à-dire l'influence du Département sur les aménagements porteurs d'avenir : 42,4 millions d'€, contre 41,3 millions en 2006. Pour parvenir à l'équilibre de ce budget 2007, l'Assemblée départementale a donc dû recourir à la fiscalité. Si l'évolution des taux a pu être contenue en deçà de 10% (9,8), c'est grâce à un effort de rigueur sur de nombreux chapitres et par le recours à une enveloppe d'emprunt plus importante. ■

INCENDIE ET SECOURS : DÉPENSES EN HAUSSE

Si l'État exerce son autorité sur le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour tout ce qui concerne le champ opérationnel et les missions de prévention, le financement de ce service indispensable à la sécurité de la population provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et des communautés de communes pour l'autre moitié.

Pour 2007, la part départementale s'élève à 4,25M€, en augmentation de 7,55% par rapport à 2006. La continuité du plan pluriannuel initié en 2001 - croissance régulière des budgets supérieure à l'inflation - a permis au SDIS d'accroître le renouvellement de son parc de véhicules et de porter un effort particulier en matière de formation des personnels d'intervention. Cet effort sera poursuivi cette année mais dans une moindre mesure, compte tenu du financement de la PFR (Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance), pour lequel le SDIS se voit confronté au paiement de deux années de cotisation (2006 et 2007), soit 620.000€ environ.

Aucune pause n'étant envisagée dans les prévisions de dépenses des années à venir, le prix de la sécurité des Creusois fera l'objet d'un examen particulier dans le cadre d'un conventionnement pluriannuel d'objectifs et de moyens entre le SDIS et le Département. Cette convention sera prochainement soumise à l'examen de l'Assemblée départementale.



DE L'ACTION CULTURELLE...

La lecture publique est une compétence essentielle du Conseil Général dans le domaine culturel, compétence assurée à travers l'action que mène la **Bibliothèque Départementale de la Creuse** pour la diffusion du livre. Le budget 2006 est stable (un peu plus d'1M€), permettant de réaliser les acquisitions de documentation générale, prévue au plan de développement de la lecture publique.

La **Conservation Départementale du Patrimoine**, avec un budget d'investissement de 500.000€ et une section de fonctionnement de 293.831€, voit son action renforcée, notamment en terme d'animation et de publications, qui sont les deux grands axes de valorisation de l'image départementale. Deux nouveaux ouvrages sont prévus pour 2007, sur le Pays de Guéret et les métiers de la pelleterie. À noter les deux grosses lignes budgétaires que constituent les crédits de paiement des aides aux travaux de rénovation des monuments historiques (400.000€) et de rénovation du patrimoine rural non protégé (100.000€).

L'**École Nationale de Musique** se restructure. Son budget de fonctionnement reste stable (1,8 million d'€), avec toutefois une augmentation des crédits réservés à l'acquisition des instruments. La principale actualité autour de cet établissement va concerner les premiers travaux de construction de la nouvelle école, sur le site du collège Martin Nadaud de Guéret. Évalué à 2,8 millions d'€, ce programme pourrait débuter au dernier trimestre 2007, si les consultations d'entreprises s'avèrent fructueuses. Les travaux sont prévus sur une durée de 18 mois.



Comme chaque année, un important programme de travaux est prévu dans les collèges, afin de permettre aux jeunes Creusois d'étudier dans les meilleures conditions matérielles.

ÉDUCATION

Un vrai choix d'avenir

La prise en charge de tout l'aspect matériel des collèges est une des missions les plus nobles du Conseil Général. Les travaux de rénovation et l'installation de matériels performants favorisent les conditions d'éducation de la jeunesse creusoise.

L'ANNÉE 2007 s'inscrit dans la continuité d'une action départementale résolue en faveur de l'éducation des jeunes Creusois, qu'il s'agisse des travaux dans les établissements ou des aides aux familles.

INFORMATISATION DES COLLÈGES :

Le programme d'informatisation des collèges creusois, prévu dans le cadre d'un plan stratégique 2004-2006, a été réalisé. Fin 2006, cette opération avait porté à 580 le nombre de postes de travail déployés par le Conseil Général, répartis dans les salles multimédias des collèges ainsi, bien sûr, que dans les administrations. Ce plan quasiment achevé, il convient aujourd'hui de le renforcer et/ou le compléter, là où les besoins apparaissent, mais aussi de faire face aux réparations éventuelles. Un budget de 140.000€ a été prévu pour 2007. Il permettra également de boucler les ultimes travaux qui n'avaient pas pu être réalisés en 2006 : salles multimédia à Felletin et Auzances, salle technologique au collège Martin Nadaud de Guéret.

TRAVAUX TOUTS AZIMUTS :

Les travaux dans les collèges représentent plus de 4 millions d'€ en autorisations de programme (budgets étalés sur plusieurs exercices), dont 1.660.000€ de crédits de paiement, mobilisables dès cette année. Outre ceux réalisés dans les deux cités mixtes (collèges/lycées d'Aubusson et La Souterraine) et que conduit la Région avec une participation du Département (255.000€ de contribution départementale), le Conseil Général a prévu, entre autres, les programmes suivants :

- **Auzances** : 126.000€ pour finir la restructuration complète du CDI et de deux salles (technologie et sciences) ;
- **Bénévent-l'Abbaye** : 145.000€ pour des travaux de rénovation sur la façade principale et l'équipement de la cuisine ;

- **Bourganeuf** : 250.000€ pour le remplacement des menuiseries extérieures (1^{ère} tranche) et la réfection du chauffage ;
- **Chambon-sur-Voueize** : 95.000€ pour la réfection des toitures terrasses ;
- **Châtelus-Malvaleix** : 172.000€ pour une rénovation complète des sanitaires et la réfection des réseaux de chauffage ;
- **Chénérailles** : 36.000€ pour lancer le programme de réfection complète de la cuisine (lancement études) ;
- **Felletin** : 40.330€ pour lancer le programme de réfection complète de la cuisine (lancement études) et le remplacement de l'alarme ;
- **Jules Marouzeau Guéret** : 202.600€ pour la réfection de la toiture ;
- **Martin Nadaud Guéret** : 143.000€ pour la poursuite des travaux de restructuration du bâtiment et les travaux sur les réseaux d'eau en vue de la réalisation du futur bâtiment de l'École Nationale de Musique sur le site ;
- **Parsac** : 132.900€ pour l'agrandissement du réfectoire et de la salle des professeurs ;
- **Saint-Vaury** : 70.000€ pour le lancement du programme de restructuration du gymnase (chantier en 2008).

Et aussi : Les interventions du Conseil Général en matière d'éducation sont multiples. On notera les principaux postes budgétaires suivants : plus de 1,5M€ de dotation de fonctionnement répartis entre les différents collèges ; 54.000€ de subvention à l'IUP d'Ahun ; 26.500€ d'aide au fonctionnement de l'IUFM ; 238.000€ de crédits pour les bourses du second degré (150.000€), les bourses cantine (72.000€) et différentes mesures adoptées en 2005 (bourses BAFA, à la mobilité européenne et à la mobilité internationale des étudiants creusois) ; enfin, 60.000€ pour le financement des activités péri ou extra scolaires dans les écoles et collèges du département. ■

...À LA NATURE



Le **Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson** disposera d'un budget d'un peu plus de 720.000€. Ce budget est en légère baisse par rapport à 2006, mais une saine prévision permet d'envisager que tous les projets soient réellement exécutés. Le principal d'entre eux concerne l'organisation de la grande exposition estivale, consacrée cette année à Dom Robert, à l'occasion du centenaire de sa naissance. L'intérêt de l'œuvre de "l'artiste moine" l'a fait retenir au titre des "Célébrations nationales". Elle sera visible de fin mai à la fin de l'année.

Les **Archives Départementales de la Creuse** verront leur modernisation se poursuivre, sur la base d'un budget global de près de 760.000€, permettant notamment la poursuite de la numérisation des données.



Le projet d'aménagement et de gestion de la Réserve naturelle de l'**Étang des Landes**, propriété du Conseil Général, verra se poursuivre sa concrétisation en 2007. Après l'achèvement du programme de cheminements et points d'observation 2005/2006, il est prévu d'entreprendre la réhabilitation de la garderie, opération estimée à 150.000€ hors taxes. Elle permettra d'accueillir une boutique, des bureaux, un espace de documentation. Parallèlement, il est prévu de mettre en place une signalétique "réserve naturelle", composée de grands panneaux d'information et de balises directionnelles pour matérialiser les accès aux équipements et les limites de la zone de pêche.

MAISONS DU DÉPARTEMENT : ÇA SE PRÉCISE



Le Conseil Général réaffirme sa volonté de rapprocher son action des Creusois. La réouverture de l'UTAS de Boussac dans les locaux réhabilités de l'ancien collège, en 2005, préfigurait ce que deviendront bientôt les Maisons du Département. Ces maisons, qui seront au nombre de six réparties sur l'ensemble du territoire départemental (Aubusson, Auzances, Bourgneuf, Boussac, Guéret, La Souterraine), regrouperont les services sociaux (UTAS) et techniques (UTT) décentralisés.

La première d'entre elles sera un bâtiment entièrement neuf, implanté à Auzances, au cœur d'une zone du département souvent éloignée des principaux centres de décision. Le projet architectural a été présenté aux élus locaux et a été bien accueilli (voir notre photo).

Le bâtiment, d'une superficie de 850m², représente un investissement estimé à un peu plus d'1M€ hors taxes. Les travaux devraient commencer mi-2007, pour une livraison fin 2008.

En attendant, les agents de l'UTAS d'Auzances cohabitent toujours avec leurs collègues de l'UTAS d'Aubusson, dans des locaux, ceux de la cité administrative, qui vont nécessiter un lourd programme de rénovation qui démarrera après le déménagement de l'UTAS d'Auzances et nécessitera le transfert provisoire des agents de l'UTAS d'Aubusson.

Pour Bourgneuf, le marché de maîtrise d'œuvre de la future Maison du Département, dans les locaux de l'ancienne gare, devrait pouvoir être lancé dans le courant de cette année. À Boussac (site de l'ancien collège) et à La Souterraine (construction d'une cité administrative), d'autres projets sont actuellement à l'étude et devraient se concrétiser, grâce à un partenariat étroit avec les communes concernées.



Seule la RN145 reste de compétence État. Néanmoins le Département investira dans la réalisation d'un giratoire au niveau de l'échangeur de Gouzon. Un chantier complémentaire à la mise en deux fois deux voies et aux aménagements sur l'axe Est Limousin.

ROUTES DÉPARTEMENTALES

12 M€ d'investissements nouveaux

Malgré un contexte tendu, le Département dépasse le niveau historique d'investissements nouveaux atteint en 2006. En attendant de mesurer exactement l'impact de la saison hivernale pour adapter ses dépenses d'entretien et de réparation.

DÉPUIS 2002, les crédits consacrés au réseau routier départemental ont régulièrement augmenté et 2007 marque, en dépit des contraintes budgétaires, la volonté du Conseil Général de maintenir un bon niveau d'intervention. Avec plus de 12M€ consacrés à des aménagements nouveaux ou à de grosses réparations, le budget routier départemental franchit un nouveau palier (11,7M€ en 2006).

À cet effort sur la section investissement, on n'omettra pas d'ajouter celui qui est consenti sur la section de fonctionnement : pour l'entretien courant de la voirie, le Conseil Général prévoit un peu plus de 3,6M€ (3,5M€ en 2006) ; pour le service hivernal, l'enveloppe atteint un peu plus de 1,2M€ (1,1M€ en 2006).

1,3M€ sont prévus pour les grosses réparations, 1,2M€ pour les chantiers de traverses de bourgs et 1,4M€ pour le programme d'axes. À côté de ces programmes courants, les grands chapitres du budget des routes sont les suivants :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) :

C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse. Il résulte d'un partenariat entre le

Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. Dans ce cadre, les subventions régionales sont de 50% pour les routes nouvelles et de 30% pour les aménagements sur place.

Pour 2007, les travaux concerneront, pour 3M€ au budget départemental : l'étude et la réalisation, sur la RD941 (ex-R N141) de la rectification des virages de La Gasne du Clos, commune de Montboucher ; la construction d'un giratoire au niveau de l'échangeur centre de la RCEA à Gouzon.

Programme routier d'intérêt départemental (PRID) :

Ce programme concerne les principales routes départementales. À hauteur de 2,6M€, le Conseil Général financera notamment la rectification des virages des Canards (commune de Saint-Oradoux-près-Crocq) ; les premiers travaux d'aménagement de la RD912a1 entre Le Petit Cloux et Bénévent-l'Abbaye (communes de Bénévent et Grand-Bourg) ; les études et premiers travaux concernant la rectification du pont de Nioux et la déviation du village des Rochelas sur la RD6 (communes de Linard et Lourdoueix Saint-Pierre). ■

TRANSPORTS : UN PEU PLUS DE 8,2 M€



Le budget des Transports évolue sans cesse à la hausse, même si cette hausse a été maîtrisée dans toute la mesure du possible. En 2006, il atteint 8,28M€, dont 6,5M€ pour les seules dépenses liées à la prise en charge des transports scolaires. Rappelons que le Conseil Général finance les dépenses liées au transport des élèves à hauteur de 85%. Le budget des Transports comporte également la prise en charge des élèves handicapés (350.000€), des déplacements dans le cadre du sport scolaire, mais aussi le financement des lignes régulières de transports de voyageurs et le système du transport à la demande (TAD) en place dans un certain nombre de communes.

TÉLÉPHONIE MOBILE : MISSION ACCOMPLIE

Le programme de résorption des zones blanches de téléphonie mobile initié par le Département est maintenant achevé. Au prix d'un investissement de près de 2 millions d'€, dont 790.000€ financés directement par le Conseil Général, 10 nouveaux relais seront venus renforcer le réseau et inciter les opérateurs privés à se lancer dans la phase II du plan, qui leur incombe totalement sur le plan financier. Cette phase II est d'ailleurs bien entamée, puisque 9 pylônes sont, là aussi, en service.

Concrètement, il ne reste au Conseil Général qu'à solder que l'opération d'Arfeuille-Châtain, ce qui devrait être fait en ce début d'année. Le budget 2007 prévoit donc les 25.000€ nécessaires à cette opération, ainsi qu'un crédit de 13.000€ en prévision du contrat de maintenance des pylônes du Département, une consultation étant lancée pour ce faire.





Jean-Louis Debré, Président de l'Assemblée Nationale, a accordé quelques minutes à la délégation d'élus juniors de la Creuse.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Un si beau voyage

Les conseillers généraux jeunes ont découvert "le saint des saints" en matière de citoyenneté : l'Assemblée Nationale. Un voyage instructif et néanmoins convivial, assorti d'une visite du Musée Grévin, où les attendaient d'autres célébrités.

POUR la première fois dans la jeune histoire du Conseil Général des Jeunes, les élus juniors du département se sont rendus à l'Assemblée Nationale, à l'invitation des deux députés de la Creuse, MM. Auclair et Vergnier. 35 des 39 conseillers généraux jeunes, accompagnés d'une dizaine d'adultes (référénts des collèges et agents du Conseil Général), ont pris la route de la Capitale au petit matin de ce mémorable 16 janvier 2007.

Si le programme de la visite a dû être modifié - des réceptions avaient lieu à l'Assemblée, empêchant de circuler dans certains secteurs - l'improvisation n'a cependant pas desservi la curiosité de la délégation. Au contraire, il y eut quelques moments forts, avec notamment : un passage dans l'Hémicycle lors de la séance des questions-réponses ; une visite du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Lassay, où les jeunes Creusois ont été accueillis par l'hôte des lieux, le Président de l'Assemblée Nationale Jean-Louis Debré ; ou encore la Bibliothèque, qui regroupe plus de 700.000 volumes et qui est célèbre pour ses plafonds peints par Eugène Delacroix, etc.

Cette visite a aussi été émaillée de rencontres furtives avec quelques figures connues de ministres et parlementaires habitués des gazettes et des journaux télévisés. D'autres célébrités, en cre celles-là, attendaient la délégation de conseillers généraux jeunes, au Musée Grévin. Après un déjeuner au Victoria Station, face au célèbre musée, les élus juniors ont particulièrement apprécié cette visite,

beaucoup moins solennelle. Les portables et autres appareils photos n'ont donc pas manqué d'enrichir leur mémoire d'alliances singulières, qui avec un Président de la République, qui avec un grand philosophe, qui encore avec une star du basket.

Alors que la fin d'après-midi semblait sonner l'heure du retour, le bus choisit de s'attarder un peu et de braver les embouteillages, permettant aux jeunes - certains n'étaient jamais allés à Paris - de découvrir les quartiers et monuments emblématiques de la Capitale. Ils ont ainsi pu apercevoir : le Grand Palais et le Petit Palais, les Invalides, le Jardin des Tuileries, le Louvre, la Conciergerie, le Panthéon, l'Hôtel de ville, l'Opéra Garnier, l'Eglise de la Madeleine, le Ministère de l'Intérieur, le Palais de l'Élysée, la Place de la Concorde, les Champs-Élysées et l'Arc de Triomphe, le Trocadéro [Palais de Chaillot] et, bien sûr, l'incontournable Tour Eiffel. De l'avis général, un voyage citoyen riche d'enseignements et qui pourra s'inscrire en bonne place dans les actions du Conseil Général des Jeunes, comme le fut la visite du Sénat en décembre 2004. ■

Info :

Conseil Général des Jeunes

Tél. : 05 44 30 27 65

Courriel : cg-jeunes@cg23.fr

Et aussi...

DES ACTIONS TOUS AZIMUTS

Collecte avec la Banque Alimentaire



Les Conseillers Généraux Jeunes ont participé, fin novembre, à la collecte organisée par la Banque Alimentaire, à l'Écomarché d'Ahun (collèges de Guéret et d'Ahun). La veille, les jeunes élus de Chénéraillies avaient organisé une collecte à l'intérieur de leur collège. À Bonnat, ils avaient installé les affiches au supermarché. Les Conseillers Jeunes entendaient par cette démarche solidaire poursuivre la collaboration engagée l'an dernier entre le Conseil Général des Jeunes et la Banque Alimentaire. La collecte a permis de récolter 250 kg de denrées qui seront distribuées aux plus démunis.

Festival des collèges ou des solidarités

En partenariat avec les PEP 23, cette action devrait avoir lieu le vendredi 1^{er} juin, à la salle polyvalente de Guéret, sous la forme de spectacles, stands et expositions. L'objectif est de recueillir des fonds qui permettront à des enfants de partir en vacances.

Campagne de sensibilisation sur la violence dans le sport

Pour cette opération d'affichage dans les collèges mais également en direction des clubs sportifs, la priorité est au choix d'un slogan.

Opération "Et si on s'la jouait fraternel ?!" : Opération organisée par la FOL à l'occasion de la Journée Mondiale de Lutte contre les discriminations, le 21 mars. Des cartes postales, portant un message de fraternité, seront écrites par des jeunes et envoyées à des anonymes tirés au hasard dans l'annuaire. Un volet-réponse permettra au destinataire d'envoyer une réponse.

Nettoyage des plages creusoises

Les jeunes ont pour projet d'organiser une opération de ce type, au titre de leurs actions pour l'environnement. Une rencontre est prévue avec le Syndicat des 3 Lacs et le directeur du service environnement du Conseil Général.

Réalisation d'une fresque géante

Cette fresque, qui serait réalisée sous la conduite d'un peintre et professeur d'arts plastiques servirait à véhiculer des valeurs environnementales.

AIDES IMPORTANTES POUR LE LOGEMENT

Le Conseil Général consacre des efforts importants en faveur du logement, notamment pour permettre la réalisation de travaux garantissant qualité, confort et mise aux normes. C'est notamment le cas avec les aides complémentaires attribuées aux communes et groupements de communes qui conduisent des OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) en direction des propriétaires bailleurs. L'aide départementale s'élève à 2,5% du montant des travaux pris en compte par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Ainsi, dernièrement, la Commission Permanente du Conseil Général a examiné divers dossiers concernant l'OPAH du Syndicat Mixte du PNR de Millevaches (3 logements), l'OPAH du Pays Sostranien (2 logements et 1 sortie d'insalubrité).

Dans le même registre, le Conseil Général intervient pour aider les communes ou groupements de communes à réhabiliter des logements à usage locatif et social, en attribuant une aide complémentaire à celle de l'État (PALULOS, Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et Social). La subvention départementale pour ce type d'opération s'élève à 20% du coût hors taxes des travaux pour la part excédant 13.000€ par appartement, dans la limite de 600€ par m² de surface utile. La Commission Permanente, lors de sa dernière réunion, a voté pour 205.200€ de crédits en faveur de 144 opérations conduites par l'Office HLM sur les communes de Ahun (36 logements), Aubusson (43), Bénévient-l'Abbaye (25), Lavaveix-les-Mines (28) et Mérinchal (12) et 2 opérations conduites par les communes de La Cellette et de Sannat.





À la naissance, bébé découvre un monde nouveau et a besoin d'être sécurisé. Mais le chamboulement est aussi pour les parents, qui ont tout autant besoin d'être accompagnés. Les massages contribuent à rapprocher et rassurer tout le monde...

MASSAGES POUR BÉBÉS

Jeux de mains jeux de câlins

Sur le secteur d'Aubusson, le Conseil Général a mis en place un atelier de massage pour bébés. Les jeunes parents y apprennent gratuitement des techniques simples, qui contribuent à sécuriser leur enfant dans ses premiers contacts avec la vie.

La salle de jeux s'est muée en un vaste cabinet de massages. La température est douce, presque un peu chaude. Au centre de toutes les attentions, des bébés offerts aux mains protectrices de leurs mères, dans une atmosphère détendue, reposante. Comme si c'était leur contribution au calme environnant, les nourrissons savourent dans un silence béat les effets de la séance. Cette vision idyllique, on peut la rencontrer dans l'atelier massages pour bébés que propose le Conseil Général dans les locaux de l'UTAS (unité territoriale d'action sociale) d'Aubusson. Certes, les enfants ne sont pas toujours aussi bien disposés et il arrive qu'ils l'expriment bruyamment. "Dans ces cas-là, on n'insiste pas", explique Claire Chaput, éducatrice de jeunes enfants et à l'initiative de cet atelier. "D'une manière générale, d'ailleurs, il faut être à l'écoute de son bébé, sentir qu'il est d'accord sur la démarche". Les massages ne sont donc pas une méthode miracle qui aurait pour finalité de calmer des enfants perturbés. En revanche, ils constituent une technique, une manière différente de travailler à favoriser la relation directe entre les parents et leur enfant, à un

moment où les deux parties ont besoin de véritablement faire connaissance. À la naissance, en effet, tout le monde est chamboulé : les parents qui accueillent leur enfant et leur enfant qui, lui, découvre un environnement nouveau. Le massage va donc aider l'enfant à prendre conscience de son corps, de son identité, comme l'explique Claire Chaput : "Avec l'odorat, le toucher est le premier sens que l'enfant développe. Le massage, qui est un contact peau à peau, va donc contribuer à le rassurer en lui redonnant les enveloppes perdues. C'est une forme de sécurisation, puisqu'il sent que sa mère est là. L'intervention du père est également souhaitable, dans la mesure où cela lui permet, à son tour, de vivre un contact corporel privilégié avec son enfant". Évidemment, ces séances ne constituent pas une fin en soi et ne résolvent pas l'ensemble des problèmes qui s'imposent aux parents et à leur bébé. Mais l'atelier de massages pour bébés est aussi un lieu d'écoute et d'échanges, qui permet d'orienter les familles en direction des autres services du Conseil Général (PMI ou autres), en fonction des besoins exprimés et des soucis rencontrés. ■

GRATUIT ET OUVERT À TOUS LES PARENTS

Un premier atelier de massages pour bébés avait été mis sur pied en 2005 par Claire Chaput, dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil Général et la Communauté de Communes du Plateau de Gentioux. Cette expérience a trouvé un relais sur l'ensemble du secteur d'Aubusson et l'atelier est aujourd'hui installé dans les locaux de l'UTAS. Cette activité s'inscrit dans le cadre du Pôle Enfance du Conseil Général, dont les missions "petite enfance", conduites avec notamment la PMI (Protection Maternelle et Infantile), concernent les enfants de 0 à 6 ans. Parmi ces missions, il y a la prévention précoce, le soutien à la parentalité, la prévention des carences éducatives, le bien-être, l'éveil et la socialisation du jeune enfant. L'atelier de massages pour bébés constitue donc un outil parmi d'autres pour l'accomplissement de ces missions. Il est proposé aux parents dès après le 1^{er} mois et permet de développer tout ce qui va constituer un temps privilégié, une relation directe entre les parents et leur enfant. Les pères sont invités au même titre que les mères à établir cette relation privilégiée. Les techniques proposées par l'éducatrice de jeunes enfants sont assez simples pour être reproduites par les parents. Elles ne sont pas à caractère médical et s'inscrivent dans la catégorie des massages de détente.

Les séances ont lieu le jeudi après-midi. L'inscription est gratuite.

Info :
UTAS d'Aubusson - 28, rue Jules Sandeau - 23200 AUBUSSON
Tél. : 05 55 67 72 00



Des techniques assez simples pour être reproduites par les parents en dehors des séances.

Et aussi...



NOUVELLES ÉDITIONS DU CDT

Le Comité Départemental du Tourisme de la Creuse vient de sortir les éditions 2007 de sa nouvelle carte "Tourisme Pêche" et de son "Guide des campings". La carte "Tourisme Pêche", éditée à 20.000 exemplaires, a été réalisée en partenariat avec la Fédération de la Creuse de la Pêche et l'Union départementale des moniteurs et guides de pêche. Elle recense toutes les informations essentielles pour pratiquer la pêche dans le département. Le "Guide des campings", réalisé en partenariat avec le Club Campings, recense tous les terrains et aires naturelles de campings du département, ainsi que les équipements et activités de loisirs. On y découvrira une classification propre à la Creuse : campings "Coccinelle" proches de la nature et au bord de l'eau ; campings "Mille-Pattes" proches d'une ville ; campings "Papillon" organisant de multiples activités et animations. Enfin, le CDT propose un nouveau positionnement commercial et marketing de la Creuse pour l'année 2007, sous le slogan "Croquez la Creuse, revenez aux sources...". Sa nouvelle brochure, éditée à 25.000 exemplaires, est adressée à l'ensemble des clients que le CDT et le Service Loisirs Accueil (centrale de réservation des gîtes) ont fidélisés depuis quatre ans. Pour tout savoir sur ces opérations : www.tourisme-creuse.com ou www.reservation-creuse.fr



Le plaisir et l'application se lisent sur les visages concentrés de ces musiciens en herbe, qui reçoivent l'enseignement d'un groupe de 14 professeurs de l'ENM.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

La bénédiction des CHAM

Depuis la dernière rentrée scolaire, les classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) de deux écoles guéretoises fréquentent les locaux de l'ENM, au collège Martin Nadaud. Un bonheur pour tout le monde...

PAR le passé, l'École Nationale de Musique (ENM) de la Creuse avait déjà animé des classes CHAM. La formule était alors relativement légère, avec 3 professeurs qui se rendaient dans les écoles. La dernière rentrée scolaire a vu la mobilisation d'un dispositif bien plus performant, à l'occasion de la mise en place des classes à horaires aménagés musique des écoles Paul Langevin et Jacques Prévert de Guéret.

UN PREMIER CURSUS DIPLÔMANT

L'étroit partenariat qui associe le Conseil Général, la Ville de Guéret et l'Éducation Nationale, a permis de recourir à pas moins de 14 professeurs. Surtout, et cela constitue une grande nouveauté, les 90 élèves concernés viennent travailler dans les locaux de l'ENM, désormais confortablement installés dans les murs du collège Martin Nadaud. Ainsi font-ils partie intégrante des effectifs de l'école, puisque leur formation constitue la première étape d'un cursus diplômant. Ils étudient une discipline principale (instrument),

la formation musicale et le chant choral, au même titre que tous les autres élèves de l'école, la seule différence étant qu'ils le font sur le temps scolaire.

Scolarisés en CE1, CE2, CM1 ou CM2, les 36 élèves de l'école Paul Langevin ont cours le vendredi après-midi. Ils étudient le saxophone ou un instrument à cordes (violin, alto, violoncelle, contrebasse). Leurs 54 camarades de l'école Jacques Prévert, de leur côté, viennent dans les locaux de l'ENM le lundi après-midi, pour apprendre un bois (flûte, hautbois, clarinette, basset) ou un cuivre (trompette, cor, trombone, tuba).

UN GRAND CONCERT AU PRINTEMPS

Cette séparation ne sera que provisoire. Elle est nécessaire afin de découvrir et apprivoiser son instrument. Ensuite, toutefois, le but est de permettre à chacun de découvrir le plaisir de jouer avec les autres. À terme, l'objectif est de réunir toutes ces jeunes pousses en une seule et même formation. C'est la raison pour laquelle une commande pour grand

orchestre d'élèves débutants a été passée au compositeur Jean-Pierre Pommier. Son œuvre sera jouée par tous les élèves de CHAM lors d'un grand concert donné en public, le 23 mai à la salle polyvalente de Guéret.

Nul doute que ce sera là un premier grand moment pour tous ces jeunes qui seront ainsi passés, en une année scolaire, de l'apprentissage individuel au concert en formation d'orchestre. Un aboutissement qui sera également une rencontre entre des instruments et, surtout, de jeunes instrumentistes qui ne se connaissent pas, puisqu'ils fréquentent des écoles différentes.

D'ores et déjà et sans le savoir, ils partagent le même plaisir d'apprendre en souriant. Mais le jour où chacun a pu prendre possession de son instrument, qui plus est conçu en fonction de la taille d'un enfant, ce fut bel et bien une émotion pleine et entière. ■

Info :
École Nationale de Musique de la Creuse
Collège Martin Nadaud
1 avenue René Cassin - 23000 GUÉRET
Tél. : 05 44 30 26 90

LA VOLONTÉ D'ALLER DE L'AVANT

Les classes CHAM sont une des traductions de l'envie d'aller de l'avant qui anime l'équipe de l'ENM. Il en existe d'autres, comme la création d'ateliers d'initiation/découverte à la pratique instrumentale dans les écoles primaires de Dun-le-Palestel (45 élèves), Auzances (46 élèves) et Crocq (35 élèves). Il ne s'agit pas là de structures de l'ENM - à ne pas confondre avec les antennes décentralisées de l'école, au nombre de 10 sur le territoire départemental - mais de lieux animés par les professeurs de l'ENM. Cette première approche de la musique et des instruments, qui se déroule sur 8 semaines, est évidemment destinée à favoriser l'adhésion de nouveaux élèves. Parallèlement, plus de 1.200 élèves de primaire, répartis sur tout le département, recevront un des professeurs de l'ENM pendant au moins un trimestre. L'ENM soutient également la pratique amateur (soutien hebdomadaire de professeurs à une centaine de choristes et musiciens). Au total, tous niveaux et statuts confondus, l'ENM est en contact régulier avec environ 2.000 pratiquants sur le territoire départemental.



Chaque élève de CHAM découvre un instrument et suit un cursus analogue à celui d'un élève de l'ENM. Le 23 mai, ces débutants ont rendez-vous pour se produire en public en formation d'orchestre.

Et aussi...

CADASTRE CREUSOIS NUMÉRISÉ



À l'initiative du Conseil Général, la Creuse a bénéficié d'une des dernières conventions avec la Direction Générale des Impôts pour numériser le cadastre des communes, avec une participation financière de la DGI et une mise à jour gratuite des plans. La convention pour la numérisation du plan cadastral du département de la Creuse associait de nombreux partenaires, avec le Département de la Creuse comme chef de file. Les autres partenaires étaient : la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt, la Direction départementale de l'Équipement, la Chambre d'Agriculture, EDF/GDF, France Télécom, la SAUR, la SAFER, le Centre régional de la Propriété forestière.

De nouveaux partenaires ont été intégrés en novembre 2001 : la Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales, le Syndicat de l'eau de la Rozeille, le Syndicat de l'eau de l'Ardoir, la Lyonnaise des Eaux, le Syndicat départemental d'électrification de la Creuse (SDEC). Au total, ce plan a mobilisé plus de 1,3 million d'€, pour numériser les 260 communes creusoises (moins Jouillat, concernée par une opération de remembrement) ; il s'est achevé dans le courant de l'année 2006. La Creuse est ainsi un des premiers départements à être totalement numérisé. Le cadastre numérisé constitue un outil incontournable de l'aménagement du territoire. Il est aussi fiable que le papier et il est annuellement mis à jour. Pour les communes qui ont journalièrement des demandes de limites, bornages ou des notaires, l'accès informatique est plus rapide et peut donner lieu à des extraits de plans.



BIOCARBURANT

Roulons vers... le carburant vert

Rencontre avec Christian Arthur et Julien Fortin. Ces deux agriculteurs dirigent l'association "Roulons vers...". Actifs défenseurs des énergies renouvelables, ils ont pris pour créneau l'huile végétale de colza, à la fois biocarburant et aliment pour leur bétail.

Un hectare de colza fournit en moyenne 30 quintaux de graines permettant de produire 1.000 litres d'huile : un potentiel à ne pas négliger.

EN route pour Bourgneuf, puis direction Eymoutiers. Après quelques kilomètres, un arrêt à l'entrée du village de Bouzogles, sur la ferme de Christian Arthur. Paysan depuis 1984, cet éleveur bovin race limousine s'est installé en agriculture biologique en 2001. C'était sa réponse aux interrogations et inquiétudes qu'il avait sur l'environnement, la production intensive, etc. Il participe alors, avec d'autres collègues, à des formations et réflexions proposées par GABLM (Groupement des Agrobiologistes de Limousin) et l'ARDEAR (Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural). La création de "Roulons Vers", en juin 2005, s'inscrit alors comme une évidence dans le prolongement de ce parcours.

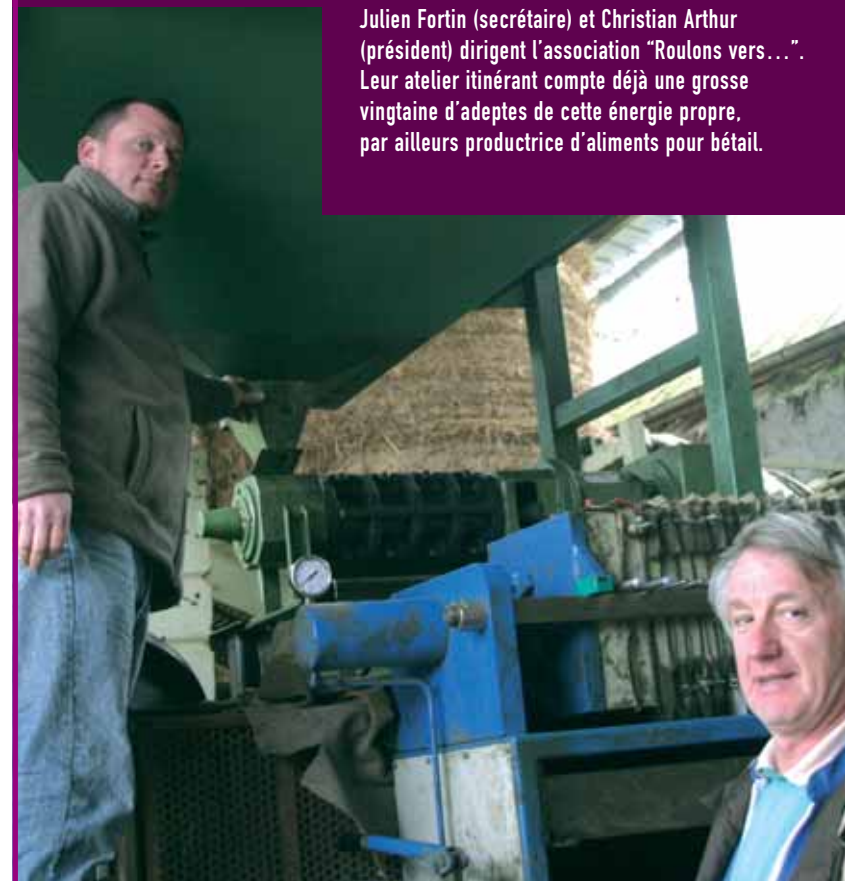
DES INTÉRÊTS MULTIPLES

Promouvoir les énergies renouvelables, mettre en réseau des personnes sensibilisées aux problèmes de pollution, proposer concrètement d'autres modèles de production, de consommation, se soucier des conséquences d'un système de production inadéquat pour l'environnement comme pour l'équité d'une société, là est l'enjeu. En pratique, cette association loi 1901, ouverte aux agriculteurs comme à toute personne attentive à toutes ses initiatives, met en place, depuis 2006, un atelier de pressage itinérant d'huile végétale brute (colza et tournesol). 24 exploitants agricoles (dont 6 en agriculture biologique) partagent aujourd'hui cette presse pour leurs récoltes de colza. Ils sont soutenus financièrement par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la Région Limousin ainsi que le Conseil Général de la Creuse.

L'huile végétale présente bien sûr un intérêt environnemental car le colza est cultivé sans OGM et l'huile utilisée ensuite comme carburant pour les moteurs diesel des véhicules agricoles est évidemment moins polluante que le gasoil. Ce projet rural permet également de renforcer l'autonomie et l'autosuffisance des exploitations en terme de carburant, on l'a vu, mais aussi en terme d'alimentation pour le bétail par les résidus oléagineux que sont les tourteaux. Loin d'être de gros crabes, cette nourriture, forte en protéine, est appropriée et très appréciée des animaux. Ces aspects pourraient suffire à justifier l'action innovante de l'association "Roulons vers...". Mais le président Christian Arthur et son secrétaire Julien Fortin y voient un autre avantage, et pas des moindres pour une profession en plein questionnement sur son avenir, celui du partage et de la coopération entre les agriculteurs : "Cette action de développement rural renforce les liens entre les collègues, les échanges de travaux, de suivi de culture et de savoir-faire".

DES UTILISATIONS DIVERSES

Un carburant vert, oui, une alimentation saine, encore oui mais aussi un possible combustible de chauffage, et enfin une huile ménagère très agréable. Profitons-en pour glisser un petit conseil culinaire : cette huile vierge, produite en extraction à froid, est idéale pour vos fondues bourguignonnes... Notons tout de même, concernant l'utilisation dans les moteurs diesel, la nécessité de les modifier en bi ou monocarburation (coût : environ 500€) et exclusivement, comme l'indique la loi, sur les véhicules agricoles bien évidemment ! ■



Julien Fortin (secrétaire) et Christian Arthur (président) dirigent l'association "Roulons vers...". Leur atelier itinérant compte déjà une grosse vingtaine d'adeptes de cette énergie propre, par ailleurs productrice d'aliments pour bétail.



INFO :

Pour s'informer sur la production des carburants verts, on peut joindre l'association "Roulons vers..." : Bouzogles, 23400 BOURGANEUF
Tél. : 05 55 64 10 24

COMMENT ÇA MARCHE ?

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Une trieuse nettoie les graines, enlevant impuretés et humidité, étape importante quant à la future qualité de l'huile ainsi qu'à l'entretien de la machine. Les graines sont ensuite stockées dans une trémie (avec une autonomie de 2 jours) et distribuées dans la presse où elles sont triturées à froid. De ce pressage, l'huile coule dans une cuve, aspirée par une pompe et filtrée à 1 micron et produisant d'autre part, le tourteau.

L'ensemble de l'atelier est positionné sur un plateau remorque (d'où sa possible itinérance) dont les différents composants ont été fabriqués et installés par des artisans creusois.

En quelques chiffres :

1 hectare de colza fournit en moyenne 30 quintaux de graines qui produisent elles-mêmes 1.000 l d'huile. Le rendement d'huile est de 30 à 40% et le reste constitue le fameux tourteau. Le coût total de l'installation est de l'ordre de 45.000€, le coût d'entretien est lui d'environ 3.000€. Le coût réel d'un litre d'huile est de 35 centimes d'€, son coût de production étant lui de 71 centimes. La différence est due à la maintenance, au temps et à l'énergie passés par la personne chez qui le pressage a lieu.





Athlétisme, football et judo prévoient des efforts particuliers en direction des jeunes et de la formation.

CONVENTIONS D'OBJECTIFS

Les moyens de passer à l'action

Dans le jargon administratif, on les appelle des conventions pluriannuelles d'objectifs. Sur le terrain, cette forme d'aide encadrée et contractuelle voulue par le Conseil Général a clairement favorisé les disciplines qui ont joué le jeu.

Le souci d'une saine gestion des deniers publics conduit inévitablement à chercher des solutions, y compris dans le domaine sportif. Ainsi, plutôt que de financer "à l'aveugle" en fonction des seules demandes, le Conseil Général s'est engagé dans une politique de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), en partenariat avec l'État et les clubs ou comités départementaux demandeurs.

Ces fameuses CPO signifient, en clair, que les structures sportives s'engagent sur des objectifs validés par les financeurs, en l'occurrence le Département et la Jeunesse et Sports pour l'État, les moyens versés étant ceux qui ont été définis au préalable pour atteindre les objectifs. S'il faut passer par un peu de paperasse, si une première lecture peut donner l'impression que tout cela est bien théorique, la vérité est que les clubs ou comités sportifs qui se sont engagés dans ces démarches y trouvent les moyens d'agir. Actuellement, cinq conventions pluriannuelles d'objectifs ont été signées. Les trois premières en 2004, avec l'association des Sports Athlétiques Marchois (SAM), les

comités départementaux de handball et de judo. En 2005, le comité départemental UFOLEP a suivi, rejoint par le district de football de la Creuse en 2006.

DES EFFETS MESURABLES

Le Conseil Général a donc réservé une enveloppe de 37.500€ au budget 2007, qui couvre l'ensemble des aides annuelles aux disciplines signataires : SAM Guéret 4.000€, Comité départemental de Judo 3.000€, Comité départemental de Handball 3.500€, Comité départemental UFOLEP 12.000€, District de football 15.000 €.

Les trois plus anciennes CPO ont déjà produit des effets mesurables. Dès la première année, le nombre de licences en handball a plus que doublé. En judo, le comité départemental a continué sa structuration en développant la formation des cadres et officiels, en augmentant le nombre de journées de détection et de perfectionnement des pratiquants. La CPO des Sports Athlétiques Marchois vise notamment à développer la

pratique des jeunes dans le cadre fédéral et scolaire en partenariat avec le comité départemental d'athlétisme, mais aussi en lien avec l'UNSS et l'USEP. L'aspect formation des éducateurs et des officiels a également été un point important.

Quant au comité UFOLEP et au district de football, les deux plus récents signataires, ils représentent les deux plus importantes structures sportives du département, avec respectivement 4.400 et 5.800 licenciés. Outre ses activités traditionnelles, l'UFOLEP s'est engagée à renforcer le développement de la pratique multi activités sur les zones rurales, principalement en direction du public jeune. Les actions d'insertion et d'intégration par le sport sont également favorisées (insertion professionnelle, intégration des handicapés), ainsi que le travail en milieu hospitalier ou la mise en place de parcours santé. Pour le football, c'est le développement des pratiques des "jeunes" qui est en jeu, de même que le football féminin et le futsal, qui connaît depuis cet hiver son premier championnat départemental. ■

COMMENT ÇA FONCTIONNE

Toutes les formes de contractualisation dans lesquelles s'engage le Conseil Général en matière sportive s'appuient sur un texte fondamental : le protocole d'accord signé fin 2003 entre le Département et l'État (Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de la Creuse), que les deux partenaires viennent de reconduire en l'élargissant, au mois de janvier. Dans ce protocole d'accord figure la possibilité de contractualiser conjointement sur plusieurs années avec des associations sportives ou des comités sportifs départementaux.

Ces structures, après un diagnostic minutieux et détaillé de leur situation réalisé en lien avec les services des deux institutions, proposent au Conseil Général et à l'État des objectifs clairement identifiés et formalisés qui se déclinent de manière opérationnelle en actions.

Une étude des dossiers déposés est ensuite effectuée en commission départementale des sports, organe regroupant 4 Conseillers Généraux, 3 représentants de l'État, 2 membres du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) et un représentant de l'Association des Maires de la Creuse. Les propositions de cette commission sont ensuite présentées devant l'assemblée plénière du Conseil Général.

Chaque fin d'année, une évaluation est réalisée entre les différents partenaires pour vérifier si les objectifs ont bien été atteints.



Parmi les premiers signataires d'une convention pluriannuelle d'objectifs, le handball a vu doubler le nombre de ses pratiquants dans le département.

Et aussi...

LE CONSEIL GÉNÉRAL AVEC SES SPORTIFS



Fin décembre, peu avant les fêtes de fin d'année, les élus du Conseil Général ont reçu les sportifs de bon niveau qui bénéficient des aides départementales, pour une petite cérémonie conviviale qui a été l'occasion de leur remettre un certain nombre de lots et équipements aux couleurs du département.

Le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau du Conseil Général vise à aider prioritairement les athlètes de moins de 25 ans évoluant aux portes du haut niveau et pratiquant une activité, reconnue comme telle par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Les athlètes qui pratiquent des disciplines "émergentes" au niveau international peuvent également y prétendre. Cette participation financière intervient pour accompagner les athlètes ne bénéficiant pas des aides de l'État ou du Conseil Régional, ou pour les compléter dans le cas où elles seraient jugées insuffisantes. En 2006, 57 athlètes (sur 70 dossiers déposés, dont 11 inscrits sur les listes de haut niveau ou d'accès au haut niveau) représentant 12 fédérations différentes ont été aidés par l'intermédiaire de ce fonds, pour un total de 18.300€ (subvention individuelle variant de 150€ à 900€). Depuis la création du fonds en 1995, 391 dossiers ont été subventionnés (190 sportifs différents représentant 24 fédérations différentes) pour un montant total de 168.595,06€.



CONSERVATION DU PATRIMOINE

Des connaissances à partager

La Conservation Départementale du Patrimoine vient d'éditer un nouvel ouvrage. Dans sa collection "Patrimoine de la Creuse", elle vise ainsi à restituer au grand public le travail scientifique réalisé sur le terrain.

DEPUIS sa création par le Conseil Général en 2003, la Conservation Départementale du Patrimoine (CDP) a permis un nouvel essor de la politique patrimoniale du Département, en lui garantissant notamment son caractère scientifique.

Intervenant dans de nombreux domaines - ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie - la CDP développe désormais une politique d'édition, traduisant un souci de valorisation des actions menées et de diffusion des connaissances.

"Nous avons toujours abordé le patrimoine comme un levier de développement local qui participe à une image attractive de notre département, rappelle Michel Manville, conservateur départemental. Mais cette logique suppose que la population s'approprié la conviction même de notre richesse patrimoniale ; c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de restituer au grand public, par l'édition d'ouvrages, tout le travail scientifique réalisé sur le terrain".

C'est ainsi que la CDP vient d'inaugurer sa collection "Patrimoine de la Creuse", avec un ouvrage sur les techniques de restauration du bâti creusois ancien et un autre sur les traditions et la langue du Pays de Guéret. L'année 2007 devrait d'ailleurs voir cette collection s'enrichir de deux autres volumes. En attendant, petit tour d'horizon sur les publications "pionnières".



"Conserver, restaurer et valoriser le bâti creusois ancien"

Collection Patrimoine de la Creuse
210 pages - 15€

Sorti en novembre 2006, cet ouvrage est conçu comme un guide d'aide à la restauration du

bâti ancien creusois. Il s'adresse à tous ceux - collectivités locales, professionnels, particuliers - qui interviennent sur le cadre de vie. Dessins, croquis et photos accompagnent les informations techniques, qui sont traitées de façon simple et pratique. Il permet notamment de mieux comprendre la maison rurale et son architecture, d'en respecter les principes pour mieux les adapter aux attentes d'aujourd'hui, en terme de confort, de luminosité et de nouveaux besoins.

"Langue et mémoire du Pays de Guéret"

Collection Patrimoine de la Creuse

146 pages - 10€ - Le livre est accompagné d'un CD reprenant des comptines en patois.



second aspect ouvrirait tout droit vers un travail scientifique sur les nuances observées entre les différents dialectes occitans, le Pays de Guéret se situant comme une marche linguistique à la confluence du nord et du midi. ■

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES
Eglise d'Arfeuille



PATRIMOINE DE PAYS

Puits du bourg de Toux-Ste-Croix



OBJETS DU PATRIMOINE

Eglise St-Sulpice de Banize



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise d'Arfeuille



Église Saint-Martial

Nef lambrissée à chevet droit ; une chapelle au Nord, un clocher en maçonnerie, surmonté d'une flèche en charpente à l'Ouest, y ont été ajoutés à l'époque moderne. La nef est une réfection du XVII^{ème} siècle dont la seule particularité est la porte d'entrée à l'ouest, actuellement sous le clocher. Par suite de la pente du sol, le seuil de cette porte est beaucoup plus haut

que le sol de la nef, et il a fallu donner accès à celle-ci par un escalier intérieur en pierre. La porte a son linteau en anse de panier et un tympan plein en tracé brisé ; un double tore l'encadre ; un cordon la surmonte ; ce travail de style gothique, porte, inscrite au tympan, la date de 1669.

Notice extraite de LACROCCQ Louis, *Les églises de France - Creuse*, Paris, 193 (p. 6).



C'EST ENCORE À VOIR

L'exposition "Des saints guérisseurs aux médecins traitants. Chronique de la santé dans la Creuse", organisée par les Archives départementales de la Creuse, est visible jusqu'au 30 mars 2007.

Le thème de la médecine dans la Creuse est traité selon trois volets : la médecine médiévale

et moderne (le mal des Ardents, les rites païens et religieux, les structures hospitalières, etc.) ; le XIX^{ème} siècle (persistance des épidémies comme la dysenterie, développement de la vaccination) ; la médecine contemporaine.

Jusqu'au 30 mars 2007, aux Archives Départementales de la Creuse (30 rue Franklin Roosevelt à Guéret). Entrée libre, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00.

À noter que l'exposition sera également visible, à titre exceptionnel, le dimanche 25 février 2007, de 13h00 à 17h00.

OBJETS DU PATRIMOINE

Eglise St-Sulpice de Banize



L'Invention du chef de saint Jean-Baptiste et sa translation à Constantinople

Le tableau mesure 197 cm de hauteur pour 270 cm de large. Agrémentée d'un cadre en bois et stuc doré, cette huile sur toile présente trois hommes sur une barque, de nuit. L'un rame, le deuxième cache sa tête dans ses mains en signe de tristesse, le troisième, debout, voilé, porte la tête de

saint Jean-Baptiste, auréolée et seule source de lumière de la scène. L'œuvre datée 1897, était signée par Victor Despagnat, peintre français né à Paris, mort en 1901, élève de T. Robert-Fleury et Jules Lefebvre. Ce tableau est malheureusement en mauvais état (fissurations, craquelures...) et nécessiterait une restauration. Il a été classé Monuments historiques le 10 mai 2006.

Phot. P. Rivière©Inventaire général, ADAGP, 2004.

PATRIMOINE DE PAYS

Puits du bourg de Toulx-Ste-Croix



Toulx-Sainte-Croix possède un patrimoine de proximité d'une grande richesse, mais du fait de sa situation topographique ne dispose que de très peu de sources d'eau. Voici l'unique puits du village, lieu de vie et de rencontre des usagers. Il se situe à l'entrée du sentier menant vers les lavoirs.

Il s'agit d'un puits à treuil à margelle circulaire en granite reposant sur une maçonnerie de gros blocs de granite. La potence est métallique, le treuil est en bois et la manivelle en forme de "S". Le couverture à deux pans est en tôle.

La pompe à levier a été ajoutée au XVIII^{ème} siècle. On remarque à proximité un abreuvoir en granite.

L'eau de ce puits est douée de vertus, puisque la tradition veut que l'on y vienne la consommer pour guérir les maladies liées à la vue.

FESTIVAL



URBAN CULTURE

• 2007

A vos marques !

Du mardi 3 avril au samedi 7 avril 2007, Guéret va redevenir la capitale de la création urbaine, avec la 3^{ème} édition de son Festival Urban Culture. Une édition un peu plus ramassée dans le temps que les précédentes, mais encore plus dense et toujours aussi... Danse. Avec un vrai temps fort pour conclure : le battle qui verra 8 groupes de danseurs s'affronter amicalement, sur les musiques proposées par des DJ's professionnels.

Informations :
05 55 52 96 35

Compagnie L'Unijambiste (Limoges)
Mise en scène : David Gauchard
La Fabrique - Salle polyvalente 20h30

6 avril :

Guéret - Concert rap et slam
Avec : Robert le Magnifique, Psykick Lyrikah, U-point, Debmaster et Alexis Malbert - La Fabrique - Salle polyvalente 20h30

7 avril :

Guéret - Battle
Affrontement de 8 groupes de 5 danseurs, en présence d'un jury de danseurs professionnels qui doivent les départager. Musiques mixées en direct par des DJ's (notamment DJ Cléon) - La Fabrique - Salle polyvalente 20h30.

THÉÂTRE

SAMEDI 24 FÉVRIER 2007
Sardent

Théâtre'Enfant fait son cirque

L'association Théâtre'Enfant de Sardent propose deux spectacles : d'abord avec sa troupe du Théâtre'Ado, qui jouera "Le cirque univers" ; ensuite avec la troupe du TNV de Vallabrègues, invitée par le Théâtre'Enfant, qui donne un spectacle intitulé "Le cirque modeste".

Salle polyvalente de Sardent - 20h30
INFO : 05 55 64 58 76

JEUDI 15 MARS 2007

Guéret

Agamemnon ou A mon retour du supermarché, j'ai flanqué une raclée à mon fils

Compagnie Mare Nostrum de Nîmes - Texte de Rodrigo Garcia, mise en scène de Jacques Connort.

La Fabrique - Salle Polyvalente 20h30
Tarif plein : 14€, réduit : 11,50€, jeunes : 6€, demandeurs d'emploi, rmistes : 3€
INFO : 05 55 52 96 35

VENDREDI 23 MARS 2007

Saint-Vaury

Lucette Boyer, pure Aubrac

Compagnie Max Eyrolle de Limoges avec Julie Lalande - Texte et mise en scène : Max Eyrolle.

La Fabrique - Hors les Murs 20h30
Tarif plein : 14€, réduit : 11,50€, jeunes : 6€, demandeurs d'emploi, rmistes : 3€
INFO : 05 55 52 96 35

LUNDI 26 MARS ET MARDI 27 MARS 2007

Aubusson

Les égarés

Compagnie La Belle Meunière - Mise en scène : Pierre Meunier
Avec Jean-Louis Coulloc'h, Frédéric Kunze, Valérie Larroque, François Tizon et Isabelle Vedie.

Théâtre Jean Lurçat - Scène Nationale d'Aubusson

Lundi 26 : 20h30 et mardi 27 : à 19h30.

Tout public - Plein tarif : 17€, adhérents : 12€
INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 3 AVRIL 2007

Aubusson

Qu'est-ce que penser ?

Compagnie De Onderneming - Inspiré par l'œuvre et la correspondance de Martin Heidegger et Hannah Arendt - Adaptation et interprétation : Carly Wijs et Ryszard Turbiasz

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

Tout public - Plein tarif : 12€, adhérents : 10€
INFO : 05 55 83 09 09

DANSE

JEUDI 22 FÉVRIER 2007

Aubusson

Tourlourou et Oui oui, pourquoi pas, en effet !

Deux spectacles pour approfondir l'univers de la chorégraphe Carlotta SAGNA.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30

Tout public - Plein tarif : 12€, adhérents : 10€
INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 22 FÉVRIER 2007

La Souterraine

Drop it !



Danse Hip-Hop.

Compagnie Franck II Louise.

Espace de L'Ecluse 20h30

Tout public - Tarif Adulte : 12€, réduit : 6€, enfant : 3€, groupe : 8,50€
INFO : 05 55 63 10 06

MARDI 13 MARS 2007

Aubusson
En plein cœur



Danse - Poème tragique de sang et de lumière, de mystère et de tendresse inspiré de la pièce Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès - Chorégraphie : Christian et François Ben Aim.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30
Tout public - Plein tarif : 17€, adhérents : 12€
Spectacle jumelé avec "You are a bird, now !" tarif Duo : adhérents : 16€
INFO : 05 55 83 09 09

MARDI 13 MARS 2007

Lavaufranche
Danses traditionnelles

(vielles, accordéon, guitare sèche) avec animatrices.

Ouvert à tous même aux débutants. Organisé par l'association Amitiés Lavaufrançaises.

Salle Polyvalente : 20h30 à 22h30 - Gratuit
INFO : 05 55 65 43 02

MERCREDI 14 MARS 2007

Aubusson
You are a bird, now !

Danse création - Chorégraphie et interprétation : Christian Ben Aim.

Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30
Tout public - Plein tarif : 12€, adhérents : 10€
Spectacle jumelé avec "En plein cœur" tarif Duo : adhérents : 16€
INFO : 05 55 83 09 09

MUSIQUE

JEUDI 22 FÉVRIER 2007

Guéret
Angelus Novus, Jaserie jazzique

Cabaret-opéra-jazz. Mise en scène : Enzo Cormann, direction musicale : Jean-Marc Padovani, en collaboration avec Olivier Sens.

La Fabrique - Espace Fayolle 20h30
Tarif plein : 14€, réduit : 11,50€, jeunes : 6€, demandeurs d'emploi, rmistes : 3€
INFO : 05 55 52 96 35

LUNDI 19, MARDI 20
ET MERCREDI 21 MARS 2007

Aubusson / Bourgneuf / Banize



La voix lactée

Sophie Téról - Dans le cadre des "Itinéraires d'artistes, spectacles vagabonds en Limousin" - Chanson française - Sophie Téról : chant et piano - Michel Glasko : accordéon.

Lundi 19 : 20h30 - AUBUSSON
Café Musique l'Avant Scène
Mardi 20 : 20h30 - BOURGANEUF
Cinéma Le Régent
Mercredi 21 : 20h30 - BANIZE
Salle des fêtes
Tarif adulte : 5€, tarif enfant : 3€
INFO : 05 55 83 09 09

JEUDI 5 AVRIL 2007

Aubusson
Chansons la langue



Direction et composition musicale : André Minvielle. Avec André Minvielle (chant, batterie, piano et vielle à roue), Lionel Suarez (accordéon) et "Le petit Orphéon" : Brice Martin (basson, saxophones soprano et alto, arrangements musicaux), Hugues Mayot (clarinette, saxophones ténor et baryton), Aymeric Avicé (trompette, bugle).
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30
Plein tarif : 20€, adhérents : 15€
INFO : 05 55 83 09 09

EXPOSITION

DU 22 MARS AU 22 AVRIL 2007
Boussac



Jean-Claude Aubailly

Il expose ses sculptures de ferraille à l'Office de Tourisme du Pays de Boussac
INFO : 05 55 65 05 95

HUMOUR

VENDREDI 16 MARS 2007



La Souterraine
Daniel Prévost

Spectacle humour, d'après "Les Pensées" de Daniel Prévost aux Editions le Cherche Midi Editeur.
Espace de l'Ecluse 20h30 - Tout public - Tarif unique : 30€
INFO : 05 55 63 10 06

JEUNE PUBLIC

MARDI 13 MARS 2007



La Souterraine

Gangpol und Mit - Musique électronique et vidéo. Sylvain Quément et Guillaume Castagné.
Espace de l'Ecluse 10h00 et 14h30
Jeune public dès 6 ans
Moins de 12 ans : 3€, + de 12 ans : 6€
INFO : 05 55 63 10 06

VENDREDI 30 MARS 2007



Guéret

Troulalère - Compagnie Docha.
Spectacle pour les tout-petits : à partir de 2 ans
La Fabrique - Espace Fayolle 18h30
Tarif adhérents : adultes : 7€, enfants : 3€ Tarif non adhérents : adultes : 9€, enfants : 4€
INFO : 05 55 52 96 35

CIRQUE

JEUDI 5 AVRIL 2007

La Souterraine

Le Jardin - Cirque burlesque. Jean-Paul Lefeuvre et Didier André.
Espace de l'Ecluse 20h30 - Tout public. Accessible aux personnes malentendantes.
Adultes : 12€, réduit : 6€, enfants : 3€, groupe : 8,50€
INFO : 05 55 63 10 06
www.parleschemins.com

MARDI 10, MERCREDI 11
ET JEUDI 12 AVRIL 2007
Sous-Parsat / Bourgneuf / Aubusson
Un cirque plus juste

Compagnie Circo Aereo - Moment intime sous un chapiteau minuscule.
Conception et interprétation : Jani Nuutinen
Spectacle accueilli dans le cadre des "Itinéraires de cirque en Limousin" :
Mardi 10 : 20h30 - SOUS-PARSAT - Sous chapiteau
Mercredi 11 : 20h30 - BOURGANEUF
Place de l'Etang (sous chapiteau)
Jeudi 12 : 20h30 - AUBUSSON
École primaire Chabassière
A partir de 8 ans - A voir en famille - Tarif adulte : 5€, tarif enfant : 3€ - Réservation conseillée
INFO : 05 55 83 09 09



JEUDI 12 AVRIL 2007



Guéret
Par le Boudu

De Bonaventure Gacon avec la Compagnie du Caillou et Le Prato.
Monologue clownesque surtout pour adultes.
La Fabrique - Espace Fayolle 20h30
Tarif plein : 14€, réduit : 11,50€, jeunes : 6€, demandeurs d'emploi, rmistes : 3€

INFO : 05 55 52 96 35

LECTURE - SPECTACLE

VENDREDI 16 MARS 2007

Guéret
Les auteurs vivants ne sont pas tous morts : Kossi Efoui

18h30 : Lecture par Kossi Efoui à la Chapelle des Comtes de la Marche.
19h30 : Buffet à l'Espace Fayolle.
20h30 : Mise en espace dirigée par Hala Ghosn à l'Espace Fayolle (La Fabrique).
En partenariat avec "Nouvelles Zébrures", événement organisé par Les Francophonies en Limousin, la Bibliothèque Municipale de Guéret et la Bibliothèque Départementale de la Creuse.

INFO : 05 55 52 96 35

JEUDI 22 MARS 2007



Guéret
Carte blanche à... Daniel Mesguich

Lecture-spectacle sur des textes d'Aragon, Shakespeare, Baudelaire, Borgès, Cixous, Dubillard, Kafka... Avec Daniel Mesguich

La Fabrique - Espace Fayolle 20h30 - Tarif spécial Carte blanche : 6€ - Gratuit pour rmistes, demandeurs d'emploi et jeunes.
INFO : 05 55 52 96 35

DIVERS

MARDI 13 MARS 2007

Guéret
Découverte de la peinture paysagère au XIX^{ème}

Dans le cadre du cycle de conférences sur le Paysage qu'organise la Fédération des œuvres Laïques de la Creuse, découverte des représentations du paysage dans la peinture du XIX^{ème} siècle.
Gratuit - Musée de la Sénatorerie - 18h30.
INFO : 05 55 61 44 10

SPECTACLE



Bistrots d'hiver

Dernières tournées

Plus que trois week-ends pour profiter des Bistrots d'Hiver, organisés par l'association Pays Sage dans les auberges creusoises. Attention : pour tous les spectacles, réservation indispensable avant le mercredi.

SAMEDI 17 MARS 2007
Étang des Landes

Visite commentée
Dans le cadre du cycle de conférences sur le Paysage qu'organise la Fédération des œuvres Laïques de la Creuse, visite guidée de l'étang des Landes, avec Cédric Loret, conservateur de la Réserve naturelle, et Alain Freytet, paysagiste responsable du projet d'aménagement des cheminements et points d'observation.
Gratuit - Rendez-vous à 9h30 à la chaussée de l'étang des Landes
INFO : 05 55 61 44 10

SAMEDI 17, DIMANCHE 18
ET LUNDI 19 MARS 2007

Boussac
Foire concours interdépartementale de bovins de boucherie
Salle polyvalente et esplanade du hall
INFO : 05 55 65 05 95

MERCREDI 21 MARS 2007
Guéret

Cinéma avec Daniel Mesguich
Cinéma Le Sénéchal - 21h00.
Dans le cadre du partenariat entre La Fabrique et le cinéma Le Sénéchal, projection du film "Le tango des Rachevsky" de Sam Gabarski, en présence de Daniel.

25 février :
Pigerolles - La Ferme des Nautas - Chanson Jazz - Gabriela Arnon. Rock lyrique d'une artiste new-yorkaise adoptée par la France il y a 10 ans.
Info : 05 55 67 90 68

Chaumeil - Les Bruyères - Mélodies du Monde - Substance Méditerranée : mélange de musiques du monde (flamenco et musique afro-cubaine) avec lesquelles le groupe façonne sa propre rumba.
Info : 05 55 21 34 68

4 mars :
Felletin - l'Odyssee - Accordéon - Yéti. Chanteuse et accordéoniste hollandaise qui nous entraîne dans son univers décalé et déjanté.
Info : 05 55 66 44 40

PérOLS-sur-Vézère - Hôtel des Touristes - Musique du Monde - Terre Adélie revisite les chansons du répertoire français, anglais et espagnol, en modifiant les sons, les rythmes, pour en faire de nouvelles mélodies.
Info : 05 55 95 51 71

11 mars :
Masgot - La Tartine de Masgot - Concert de clôture - Cimbalova Kapela Klinowci : groupe de musiciens roms originaires de Slovaquie..
Info : 05 55 66 26 08

Et aussi...

**"MÉMOIRE EN IMAGES" :
DUN ET CHÉNÉRAILLES**

"Le canton de Dun-le-Palestel"
et "Le canton de Chénéraillles".

Éditions Alan Sutton - collection "Mémoire en
Images" ; 130 pages de photos ; 19,90€.

Les éditions Alan
Sutton ont publié deux
nouveaux volumes
de leur collection
"Mémoire en Images"
consacrés à des
cantons creusois.
Philippe Arnaud
signe l'opus consacré
à Dun-le-Palestel,



tandis que le canton de Chénéraillles est
traité par Christophe Ruby et Guy Marchadier.

CRIMES ET CHÂTIMENTS EN CREUSE

1^{ère} partie : XIX^{ème} siècle - Bernard Chevalier.

Éditions de La Veytizou ; 380 pages ; 22€.

Fruit d'une recherche
minutieuse de plus de
dix ans aux Archives
départementales et
auprès de certaines
familles victimes, cette
somme relate les affaires
criminelles telles qu'elles
ont été examinées par



la Justice. Une chronique de la vie judiciaire
creusoise passionnante, qui sera suivie
d'une tome II consacré au XX^{ème} siècle.

TÉLÉ MILLEVACHES

La télévision... qui se mêle
de ceux qui la regardent.

Samuel Deléron, Michel Lulek, Guy Pineau.

Éditions Repas ; 150 pages ; 15€.

La télévision n'est
pas forcément
l'ennemie de la
lecture, la preuve !
Avec cet ouvrage,
les artisans de
Télé Millevaches
racontent l'histoire
de cette télévision
pas comme les
autres. Ouvrage
publié avec l'aide

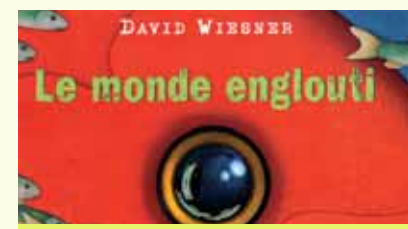


de la Région Limousin et de la Région
Rhône-Alpes, dans la collection "Pratiques
utopiques". Parce qu'elles représentent la
première forme de réalisme...

BDC

Les coups de cœur

**Service du Conseil
Général, la Bibliothèque
Départementale de la
Creuse est le service
public chargé de développer
la lecture dans le départe-
ment, à travers la consti-
tution de collections, la
création de bibliothèques,
la formation ou encore
l'animation culturelle. Des
professionnels passionnés,
qui vous font partager
leurs coups de cœur.**

ALBUM DÈS 7 ANS**Le monde englouti**

Un garçon trouve un vieil appareil photo
sur une plage. Les photos développées
montrent un monde peuplé de poissons
robots, de pieuvres lectrices et de tor-
tues villages. Qui sont ces enfants du
monde entier et de toutes les époques
dont une des photos montre les por-
traits mis en abîme ? Cet album sans
texte invite à se plonger dans l'image
pour y trouver les clés permettant d'ac-
céder à ce monde englouti, fantastique
et mystérieux.

David Wiesner - Circonflexe ; 13,00€.

DOCUMENTAIRE DÈS 10 ANS**Dans la rue**

Kamel est un
homme com-
plètement
désocialisé
vivant sous le
périphérique,
Jean-Pierre
est un travail-
leur pauvre qui
vit en appa-

rence normalement, Miriam lutte
contre l'alcool et réapprend les gestes
du quotidien... Sept histoires de vie
montrent des situations d'exclusion dif-
férentes et leur prise en charge par la
société. Pour rappeler que la vie dans
la rue n'est jamais choisie.

Clémentine Frémontier - Illustrations Olivier
Tallec - Le Baron perché ; 15,50€.

DOCUMENTAIRE**Liste des listes**

**L'édition s'est prise
d'une passion pour
les livres de listes.**

Celle de Sébastien
Ripari nous balade
des quatre pierres
précieuses aux sept
femmes de Barbe
Bleue en passant
par les deux Dioscures, les cinq du Club
des cinq, les neuf muses ou les 17 syl-
labes pour faire un haïku.

Chaque énumération est accompagnée
d'un petit texte explicatif de quelques
lignes. C'est là l'intérêt de cet ouvrage
que l'on parcourt au gré de ses envies.

Sébastien Ripari - Alternatives ; 15,00€.

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002
relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre
est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE**Avancer malgré
l'adversité**

Notre assemblée départe-
mentale vient de voter le
budget 2007, dans un
contexte rendu difficile
par une décentralisation
transférant des compétences

sans donner les moyens de leur mise en
place. C'est pour cette raison que nous
avons dû recourir à l'augmentation de la
fiscalité.

Cette décision est liée à la non prise en
compte des spécificités de notre départe-
ment par un gouvernement ne jouant plus
son rôle de garant de l'unité territoriale et
républicaine. C'est pourquoi nous parta-
geons pleinement le propos du Président
Lozach lorsqu'il fait référence à "un ordre
territorial juste" comme outil indispensable
de solidarité pour dessiner "des possibles".
Nous avons donc fait en sorte de donner à
ce budget 2007 une traduction adaptée de
nos ambitions en matière d'investisse-
ments dans les nouvelles technologies,
les politiques territoriales (pôles de com-
pétitivité et excellence rurale) et l'environ-
nement.

Dans le registre des solidarités, il me paraît
prioritaire de respecter nos engagements
vis à vis des communes, tout en continuant
d'apporter un soutien sans faille à l'en-
semble du monde associatif. En effet, tous
ces acteurs jouent un rôle clé en terme
d'expression citoyenne, d'animation et de
valorisation de nos espaces.

Nous ne sommes pas décidés à céder un
seul pouce de terrain qui remettrait en
cause l'action volontariste conduite depuis
cinq ans pour faire de ce département une
terre tournée vers la modernité.

William CHERVY

Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE**"Parachute attitude"**

Initiée par le Président du
Conseil Général, la "Creuse
attitude" est le nouveau
concept à la mode dans
les hautes sphères déci-
sionnelles départementales !

Cela consiste à accueillir à bras ouverts
tous ceux qui se trouveraient un intérêt
soudain et irrésistible pour notre départe-
ment, une sorte d'envie pulsionnelle,
comme un désir d'avenir mais immédiat !
Touchés, semble-t-il, par la grâce divine
ou prenant conscience subitement de la
vanité d'une vie complète passée à l'ombre
des palais haussmanniens, ressuyés de la
sueur et des larmes de leurs ancêtres
limousinants, c'est une force indicible qui
les conduit vers nous !

Méfions-nous toutefois que cette "Creuse
attitude" ne soit pas plutôt une "rock'n'roll
attitude" ! Et que, comme Johnny, notre
rocker national et Creusois de passage,
une fois le pactole ramassé, ils n'aillent
tout planquer en Suisse !

Las ! Notre territoire a surtout besoin de
ses forces vives, de tous ses Creusois et
Creusoises qui, au quotidien, forgent son
identité de plus en plus forte, bâtissent
pour leurs enfants et s'engagent pour le
bien commun dans le respect de tous.
C'est de ceux-là dont nous avons besoin et
c'est de ceux-là que naîtra le renouveau si
attendu de notre département. Ce n'est
pas l'attitude qui compte mais ce que l'on
est réellement au plus profond de soi, la
Creuse n'a rien à faire de l'artifice et des
faux-semblants.

Alors, la "Creuse attitude", il faut surtout
que cela reste un secret pour tout le
monde... C'est vraiment d'intérêt général !
Qu'on se le dise!...

Alain GRIBET

Président du Groupe de la Droite Modérée

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE**Anticipons !**

Traditionnellement, le Nouvel
An génère une triade de vœux
qui ont tous en commun,
d'appeler à un avenir meilleur
dans tous les domaines.

Dans une précédente Tribune

Libre, j'avais pressenti, et de nombreuses
études statistiques m'ont conforté dans
cette anticipation, que notre département
portait en lui une force qui ne demandait
qu'à être développée et encouragée. Cette
dernière, annoncée pour les années futures,
c'est celle d'une nouvelle donne de notre
démographie.

Et qui dit accroissement de population
suggère bien évidemment des modifications
importantes à opérer dans notre politique
de logement, de services publics et de
proximité, d'infrastructures routières et
surtout économiques. Serons-nous en
mesure d'œuvrer pour le meilleur accueil
de ces nouvelles populations en Creuse ?
C'est pour cette raison que j'avais interpellé
dernièrement l'exécutif départemental par
cette question : "Quelle stratégie pour la Creuse ?".
J'avais persisté un mois plus tard en
réclamant "un vrai budget" ! Ce dernier
est, à mon sens, essentiel quant à la réussite
de ce défi que nous allons avoir à relever.
Mais, nous ne serons pas les seuls et nos
élus des communes rurales en ont bien
senté la difficulté et l'importance vitale
pour l'avenir de la Creuse. Pourront-ils
s'appuyer pleinement sur notre départe-
ment ? En début d'année dernière, j'avais
déjà dénoncé l'abandon de nos communes
par le désengagement financier du Conseil
général.

Alors, s'il est une attitude que notre départe-
ment doit avoir, c'est celle qui consiste à
anticiper dès maintenant ce changement
prochain de notre démographie.

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine